Brunei Darussalam

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Le Brunei Darussalam compte 18 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Aucune de ces conventions n'est conforme au standard minimum.

Le Brunei Darussalam n'a pas signé l'IM.

B. Conclusion

Le Brunei Darussalam a élaboré un plan de mise en œuvre du standard minimum dans ses conventions avec Bahreïn, la Chine (République populaire de), la Corée, les Émirats arabes unis, Hong Kong (Chine), l'Indonésie, le Japon, le Luxembourg, la Malaisie, Oman, le Pakistan, le Qatar, Singapour, le Royaume-Uni et le Viet Nam. Le Brunei Darussalam a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs qu'il modifiait actuellement son cadre juridique en vue d'adhérer à l'IM.

Autres conventions

Le tableau ci-après répertorie les conventions non conformes, qui ne font pas l'objet d'un instrument de mise en conformité, qui n'ont pas donné lieu à une déclaration générale relative à l'application d'une règle détaillée de limitation des avantages, et pour lesquelles aucune mesure n'a été prise en vue de mettre en œuvre le standard minimum.

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Bahreïn	Oui
2	Cambodge*	Non
3	Chine (République populaire de)	Oui
4	Corée	Oui
5	Émirats arabes unis	Oui
6	Hong Kong (Chine)	Oui
7	Indonésie	Oui
8	Japon	Oui
9	Koweït*	Non
10	Luxembourg	Oui
11	Malaisie	Oui
12	Oman	Oui
13	Pakistan	Oui
14	Qatar	Oui
15	République démocratique populaire lao*	Non
16	Royaume-Uni	Oui
17	Singapour	Oui
18	Viet Nam	Oui

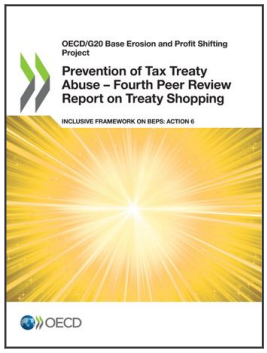

Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Brunei Darussalam », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/5a25710d-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

OCDE